AVIS DE VACANCE DE POSTES

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

Avis de vacance d'un poste d'adjoint administratif 1^{re} classe devant être pourvu au choix

NOR: SASH1040035V

Un poste d'adjoint administratif hospitalier de 1^{re} classe à pourvoir au choix, en application du 2° de l'article 13 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, est vacant à l'établissement public de santé Maison-Blanche à Paris (Paris).

Peuvent faire acte de candidature les adjoints administratifs de 2° classe ayant atteint le 4° échelon et comptant au moins trois années de service effectif dans leur grade (dispositions transitoires applicables jusqu'au 8 août 2010).

Les candidatures doivent être adressées, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au directeur de l'établissement public de santé Maison-Blanche, 6-10, rue Pierre-Bayle, 75020 Paris, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.